

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-271**

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **2 septembre 2025**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-271** modifiant le Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à diverses dispositions.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 9 septembre 2025.



Me André Cordeau  
Greffier par intérim